

OBJECTIF

Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques, afin de réagir face à tout départ de feu, de faire évacuer l'établissement le plus rapidement possible, en alertant les secours.

Être capable d'identifier les risques de son établissement.

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- A. L'importance et les conséquences d'un incendie dans l'entreprise
- B. La réglementation
- C. La naissance et la propagation d'un incendie
- D. Les causes d'un incendie et les classes de feu
- E. Les agents d'extincteur
- F. Les extincteurs et leurs caractéristiques
- G. Les Robinets Incendie Armés (RIA)
- H. L'organisation de la sécurité incendie
- I. Les règles d'évacuation
- J. La prise de connaissance du plan d'évacuation de l'entreprise
- K. La prise de connaissance des risques de l'établissement

PRATIQUE

- A. La mise en œuvre des extincteurs et RIA
- B. L'attaque d'un feu
- C. La visite de risques – In Situ
- D. La préparation à l'évacuation générale

PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des extincteurs en toute sécurité, et d'exercices pratiques sur les réactions face à un feu.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique avec remorque et extincteurs rechargeables et certifiés écoresponsables.

Moyens humains

Personnel titulaire d'une formation "Formateur sécurité" et pompier volontaire ou professionnel.

PUBLIC

Toute personne désignée, devant savoir intervenir lors d'un début d'incendie, connaître les gestes de lutte contre les incendies, et participer à l'évacuation de l'établissement.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

Durée : 3,5 heures, pour un groupe de 12 personnes MAXI.

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 12 stagiaires.

LIEU

En présentiel sur "site client".

TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques de l'Équipier de Premier Intervention sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un certificat au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.

FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.

CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.